

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

ASSEMBLEE PLENIERE
du Vendredi 20 février 2015

RAPPORT N° 1

Contrat de plan Etat Région 2015/2020 – Protocole d'accord Etat-Région

Intervention de :
Pierre-Paul LEONELLI

Monsieur le Président,

Mes Chers Collègues,

Notre Assemblée et tout particulièrement l'opposition ne peut que se réjouir d'être enfin consultée sur un document qui préfigure le Contrat de Plan Etat-Région 2015 - 2020.

Il était grand temps que l'ensemble des élus de la région s'expriment sur ce projet qui je le rappelle est en cours de préparation depuis plus d'un an.

Car consultation, dialogue proposition si tout cela a bien eu lieu ce fut sans la participation des représentants de notre Institution.
Ces mêmes élus que vous sollicitez aujourd'hui en leur présentant une délibération qui les place devant le fait accompli.

Alors Monsieur le Président de cette délibération parlons-en.

Il y a un texte et un contexte.

Le texte tout d'abord

Après avoir pour le moins ignoré l'ignorance de l'opposition régionale vous lui demandez pourtant d'avaliser un projet qui pour reprendre les termes de votre collaborateur - pardon de votre Vice-Président - Bernard MOREL ne concerne que l'exécutif régional et l'Etat. L'exécutif régional PS et l'Etat PS !!!

C'est très bien nous avons pris acte de ses aimables propos tenus en commission d'études et de travail il y a quelques jours à peine.

Que nous dit ce texte ?

Qu'il ne s'agit pas d'approuver le prochain contrat de plan mais simplement un cadre de négociation destiné à déboucher sur sa signature à la mi 2015 soit quelques mois à peine avant le renouvellement de notre Assemblée.

Que devons-nous penser d'une telle méthode ?

C'est que vous voulez donner à nos concitoyens que votre majorité finissante complice d'un gouvernement qui dessert la France est bien dans l'action.

Ainsi vous pensez leur faire oublier les 2 années de retard prises depuis la fin théorique du précédent contrat.

A ce sujet sur l'année 2014 qualifiée d'année de transition pas un mot sur l'exécution du volet territorial que l'Etat a refusé de signer...quid des 80 M€ qui y figuraient ?

A ce sujet encore puisque vous daignez solliciter notre sentiment sur le futur Contrat de Plan tout en omettant de solder votre passif à l'égard d'un territoire qui à ma connaissance se situe non pas dans le royaume de Sardaigne mais au cœur de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur...qu'avez-vous fait de vos engagements ?

Où sont passés les 33 M€ pourtant promis dans l'une de vos belles missives mais jamais investis au profit des habitants de la ville de Nice ?

A ce sujet enfin le protocole que vous nous soumettez porte la marque de la faillite de l'Etat PS et par conséquent de celle des socialistes en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Là encore l'emballage peut sembler prometteur mais la réalité financière est surprenante.

Que nous est-il annoncé ?

L'Etat apporte 823 M€ et la Région 835 M€. A titre de comparaison pour le précédent contrat les engagements de l'Etat étaient de 843 M€.

Ces chiffres pourtant sont erronés.

Ce que nous proposent en réalité Messieurs VALLS et VAUZELLE est bel et bien un double désengagement financier de l'Etat et de la Région en défaveur de nos territoires de Marseille à Nice et de Toulon à Briançon !

Par un subtil tour de passe-passe dénommé pudiquement « cadrage » ce protocole aujourd'hui présenté se traduit par 225 M€ de crédits « recyclés » déjà cofinancées entre l'Etat et la Région hors contrat de plan ! En fait, il s'agit d'un artifice, d'un leurre pour tenter de donner une crédibilité à votre document.

Il s'agit de :

76 M€ de crédits ANRU de l'Etat

12.20 M€ des projets d'investissement d'avenir (PIA)

137.2 M€ de crédits routiers.

Sur ce dernier volet et non des moindre pas un euro de la Région pour le département des Alpes Maritimes que cette majorité socialiste à bel et bien décidé de punir.

L'Etat par ce tour de passe-passe ampute d'un plan sur l'autre ces engagements contractuels 598 M€ au final (à périmètre constant) contre 843 M€.

Ainsi l'Etat prive la Région au titre de ce nouveau CPER de plus du quart de ses financements (soit 26.69%).

Si l'on retient le principe de parité nos concitoyens vont donc subir une double peine car les crédits manquants ainsi cumulés s'élèveront à 550 M€.

Sur le contexte

Les élus de nos territoires ont depuis de longs mois fait part leurs inquiétudes légitimes.

Ils semblent ne pas avoir été écoutés tant par l'Etat que par la Région.

Ainsi, c'est une première dans l'histoire des CPER que deux collectivités majeures ont fermement signifié leurs désaccords.

Il s'agit des conseils généraux des Alpes Maritimes et des Bouches du Rhône.

Celui des alpes maritimes, l'un des deux conseils généraux a même pris une délibération rare appelant à vous ressaisir pour finaliser les négociations en cours.

Elles concernent 4 thématiques :

Les enjeux en matière de mobilité

La part de financement de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les risques naturels

Les projets essentiels à l'équilibre territorial

Dans le peu de temps qui m'est offert, je ne puis ici développer mais vous avez connaissance du vœu voté par l'Assemblée Départementale dans sa séance du 13 février.

Notre collègue et ami Daniel SPERLING va pour sa part nous exposer une situation similaire de déficit démocratique même dans le département des Bouches du Rhône.

Cette accumulation de différents majeurs avec les autres collectivités ne nous encourage pas à vous accorder une confiance qui par ailleurs n'existe pas dans de très nombreuses parties du territoire régional.

Je vous remercie.